

**SÉANCE DU 29 JUIN 2022**

**2022-06-139 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 22/06/2022**

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents : 44**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Paquerette PEYRIDIEUX, Agnès SEJOURNET, Michel VACHER

**Absents : 21**

Jean-Philippe LE GAL, Thierry MARTY, Brigitte NABET-GIRARD, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 12**

Philippe BUISSON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Martine LECOULEUX pouvoir à Patrick HUCHET, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Marie-Claude SOUDRY pouvoir à Fabienne FONTENEAU, François TOSI pouvoir à Jacques LEGRAND

-----  
Madame Fabienne KRIER a été nommée secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 10 MAI 2022**

Envoyé en préfecture le 06/07/2022 - 2/3

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président, en l'absence de Philippe BUISSON, Président de La Cali,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-1 et L. 2121-14 ;

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-052 en date du 10 juillet 2020 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Président de La Cali a été amené, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions listées dans le tableau récapitulatif ci-annexé dont il informe le Conseil communautaire,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-053 en date du 10 juillet 2020 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau communautaire a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

**Bureau du 30 mai 2022**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INNOVATION**

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

**B-2022-05-046 : Autorisation de demande de défrichement, chemin ZAE Anglumeau à Izon**

A l'unanimité (15 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau Communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant au dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement pour les parcelles citées précédemment auprès du service compétent ou à la signature de tout actes afférents à cette demande de défrichement.

**Bureau du 13 juin 2022**

**POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT**

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

**B-2022-06-047 : Signature du contrat de mixité sociale de la commune d'Izon**

A l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le Contrat de Mixité Sociale de la commune de Izon.

**B-2022-06-048 : Permis de louer : renouvellement de la convention partenariale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde**

A l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat, d'habilitation et d'échange de données pour la réalisation de diagnostics vérifiant les critères de décence du logement entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Cali.

**B-2022-06-049 : Signature de la convention d'utilité sociale (CUS) 2021-2026 avec la Foncière médico-sociale ENEAL**

A l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'utilité sociale 2021-2026 d'Enéal

**B-2022-06-050 : Demande de subvention pour la réalisation d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les communes de Guîtres et de Saint-Médard de Guzières**

A l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions et signer les conventions correspondantes auprès de l'Anah (Etat) et du Conseil Départemental de la Gironde.

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU, en l'absence de Monsieur Thierry MARTY

**B-2022-06-051 : Forum emploi formation du Libournais édition 2022 : demande de subventions au conseil régional Nouvelle-Aquitaine et aux EPCI du Libournais**

A l'unanimité (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à procéder aux demandes de subvention relatives à l'organisation du Forum Emploi Formation 2022 et signer tous les documents afférents, auprès :

- du Conseil régional Nouvelle Aquitaine,
- des EPCI du territoire du Libournais : Communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais et du Pays Foyen.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observation, prend acte de ces décisions et actes juridiques étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**7 juillet 2022**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le



ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE





**Actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 10 mai 2022**

**Développement durable :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-136	Contrat de prestations de services	Réalisation de 8 sorties avec les classes et ALSH au titre du parcours d'éducation artistique et culturelle 2021-2022 à la Médiathèque Condorcet et à la ludothèque de Libourne, au pôle culturel Boma à Saint Denis de Pile et à la bibliothèque de Guîtres	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	2 000 € exonérés de TVA	Du 15/04 au 30/06/2022

**Port :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-168	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation des pontons à embarquement de passagers de Libourne et d'Arveyres pour le bateau Viking Forseti	SOCIETE VIKING RIVER CRUISES / AQUA VIVA	Redevance Part fixe : 15 500 € TTC et une part de 460 € par loucher	Du 21/03 au 31/12/2022
2022-AJ-169	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation des pontons à embarquement de passagers de Libourne et d'Arveyres pour le bateau MS AMADOLCE	SOCIETE AMADOLCE GMBH	Redevance Part fixe : 14 000 € TTC et une part de 460 € par loucher	Du 19/03 au 31/12/2022
2022-AJ-170	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation des pontons à embarquement de passagers de Libourne et d'Arveyres pour le bateau SCENIC DIAMOND	SOCIETE MS SCENIC DIAMOND	Redevance Part fixe : 15 500 € TTC et une part de 460 € par loucher	Du 09/04 au 31/12/2022
2022-AJ-171	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation des pontons à embarquement de passagers de Libourne et d'Arveyres pour le bateau BON VOYAGE	SOCIETE GRC GLOBAL RIVER CRUISES GMBH	Redevance Part fixe : 14 000 € TTC et une part de 460 € par loucher	Du 30/03 au 31/12/2022

2022-AJ-172	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation des pontons à embarquement de passagers de Libourne et d'Arveyres pour le bateau CYRANO DE BERGERAC	SOCIETE CROISIEUROPE	Redevance Part fixe : 14 000 et une part de 40 loucher
-------------	---	---	----------------------	--

**Finances :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-140	Décision n°2022-11	Modification du montant du cautionnement du régisseur de la régie de recettes et d'avances pour l'espace jeunes de Coutras-Abzac	SANS OBJET	SANS OBJET	Le 29/04/2022
2022-AJ-149	Décision n°2022-13	Création de la régie d'avances pour l'accueil de loisirs sans hébergement de Saint Seurin sur l'Isle	SANS OBJET	SANS OBJET	Le 04/05/2022
2022-AJ-150	Décision n°2022-15	Création de la régie d'avances pour les ALSH d'Izon, Arveyres, Vayres, Saint Germain du Puch	SANS OBJET	SANS OBJET	Le 04/05/2022

**Marchés publics :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-146	Marché n°2021C35	Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat et de plan de mobilité	SARL METROPOLIS	876 250 € HT soit 1 051 500 € TTC	Le 25/03/2022
2022-AJ-147	Marché n°2022C05	Assistance de maîtrise d'ouvrage pour la création de villages artisanaux Lot 1 : création d'un village artisanal sur la commune de Saint Denis de Pile dans la zone d'activités de Frappe à destination des activités de seconde œuvre	ERIK LOOT	44 400 € HT soit 53 280 € TTC	Le 27/04/2022
2022-AJ-148	Marché n°2022C05	Assistance de maîtrise d'ouvrage pour la création de villages artisanaux Lot 2 : création d'un village artisanal sur la commune de Coutras dans la zone d'activités d'Eygreteau à destination des activités du gros œuvre	ERIK LOOT	44 400 € HT soit 53 280 € TTC	Le 27/04/2022
2022-AJ-151	Marché n°2022C06	Assainissement eaux usées - eaux pluviales et alimentation en eau potable Réaménagement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales Lot 1 : Secteur "Les Narcisses"	FAYAT ENTREPRISE TP SAS	324 570,15 € HT soit 389 484,18 € TTC	Le 10/05/2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE

LE 06/07/2022

2022-AJ-152	Marché n°2022C06	Assainissement eaux usées - eaux pluviales et alimentation en eau potable Réaménagement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales Lot 2 : Secteur "Pléiade"	SAS SOC	134 922,40 € soit 161 906,88 € TTC	
2022-AJ-167	Marché n°201528	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe aquatique sur le territoire de Libourne Avenant n°4 : mise à jour Simulations Thermiques Dynamiques, prolongation du marchés sur 18:mois soit jusqu'au 13/10/2023 et changement d'adresse du titulaire mandataire	SCOP ADOC	13 650 € HT soit 16 380 € TTC	02/06/2022

**Juridique :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-139	Convention de bail	Travaux à prévoir dans les locaux sis 4 route de Paris à Saint Denis de Pile	MESSIEURS VIDEAU	SANS OBJET	Du 01/01 au 31/05/2022
2022-AJ-158	Convention d'occupation du domaine privé	Mise à disposition du chalet n°8 du site du Maine Pommier à Lagorce	SOCIETE LE HAMEAU VERT	Loyer mensuel de 50,00 €	6 mois à compter du 16/05/2022

**Technique :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-153	Décision n° 2022-19	Aliénation d'un véhicule de marque Toyota Auris immatriculé EQ-739-ZL	GARAGE SARL SIMON BONNAUD	Recettes : 8 700 € TTC	Le 17/02/2022
2022-AJ-162	Convention d'occupation du domaine public	Occupation du centre de loisirs communautaire à Izon pour un spectacle pyrotechnique	COMMUNE D'IZON	A titre gracieux	Les 18 et 19/06/2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE

**Petite enfance, enfance, et jeunesse :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-132	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local de l'espace jeunes à Libourne pour abriter les activités de l'association	ASSOCIATION URBAN FREE DANSE	A titre gracieux	Les 20 et 21/05/2022
2022-AJ-133	Contrat de prestations de services	Séjour à Angers pour l'espace jeunes de Saint Denis de Pile	FOYER DARWIN	1 244,75 € exonérés de TVA	Du 02 au 05/08/2022
2022-AJ-134	Contrat de prestations de services	Avenant n°2 au contrat de cession d'exploitation d'une prestation artistique :annulation suite à l'annulation en raison du contexte sanitaire et nouvelles dates des interventions et concert prévus dans le cadre des masterclass à l'Ecole intercommunale de musique et à l'Eglise à Vayres	KARAKOIL PRODUCTION	1 090 € exonérés de TVA	Les 16/04 et 20 et 21/05/2022
2022-AJ-135	Contrat de prestations de services	Spectacle "The tropical mobil show" aux écoles maternelle et primaire de Saint Seurin sur l'Isle	COMPAGNIE MAISON PYL	650 € exonérés de TVA	Le 26/04/2022
2022-AJ-137	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition d'un local situé dans l'enceinte de l'ALSH Fabre d'Eglantine à Libourne pour accueillir, sous mandat judiciaire, les enfants dont les parents sont en conflits	ASSOCIATION ARC EN CIEL	A titre gracieux	Du 01/01 au 31/12/2022
2022-AJ-138	Contrat de prestations de services	Intervention portant sur l'animation de réunions de travail organisées au sein de l'ALSH élémentaire en direction des professionnels à l'ALSH élémentaire de Libourne	ASSOCIATION CLINAMEN	80 €/heure exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/12/2022
2022-AJ-141	Contrat de prestations de services	Séjour à Galway - Dublin pour les jeunes du Sud Libournais	LG VOYAGES	12 257 €	Du 25/04 au 01/05/2022
2022-AJ-142	Contrat de prestations de services	Sensibilisation à la langue des signes à l'accueil de loisirs de Moulon	MADAME LAETITIA GALLET	396,80 € exonérés de TVA	Du 26 au 29/04/2022



Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

Le 17/02/2022

ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE

2022-AJ-143	Contrat de prestations de services	Spectacle Magic Balloon Show à l'accueil de loisirs d'Izon	SOCIETE DIMDOU ET TONIX	464,45 € HT € TTC	
2022-AJ-144	Contrat de prestations de services	Découverte du langage des signes par les jeux, apprendre à se présenter, apprentissage des couleurs et des animaux, mimes et signes et comptines et lectures en langue des signes à l'ALSH maternel et élémentaire de Saint Seurin sur l'Isle	MADAME LAETITIA GALLET	435,20 € exonérés de TVA	Le 11 et le 18/05/2022
2022-AJ-145	Contrat de prestations de services	Séjour à Bombannes pour l'espace jeunes d'Izon	UPCA	1 917,60 €	Du 22 au 26/08/2022
2022-AJ-155	Contrat de prestations de services	Animation d'ateliers jardinage dans le cadre des rendez-vous de la Petite Enfance -poterie au multi accueil Farandole à Arveyres	SOCIETE ROMYLIE	450 € HT soit 540 € TTC	Le 21/05/2022
2022-AJ-157	Contrat de prestations de services	Location d'un château gonflable pour l'ALSH maternel de Saint-Denis de Pile	LE CLUB DE LAURA	150 € TTC	Le 29/04/2022
2022-AJ-159	Contrat de prestations de services	Spectacle déambulatoire pour l'enfance intitulé "Plus gonflé que jamais" à l'ALSH de Coutras, à la salle des fêtes de Cadarsac et à l'ALSH maternel de Libourne	CIRK ON FLEX	1 848,34 € HT soit 1 950 € TTC	Les 16, 21 et 23/06/2022
2022-AJ-160	Contrat de prestations de services	Contrat de réservation d'un séjour aux Sables d'Olonne pour l'espace jeunes de Coutras	INSTITUT SPORTS OCEAN	SANS OBJET	Du 08 au 11/08/2022
2022-AJ-161	Contrat de prestations de services	Billets SNCF pour Arcachon pour la coordination Jeunesse	LG VOYAGES	2120 €	Le 28/07/2022
2022-AJ-163	Contrat de prestations de services	Sensibilisation sur le handicap, faire prendre conscience de la disparité du handicap et responsabiliser chacun à être bienveillant, lutter contre la discrimination à travers le dialogue et les échanges au centre de loisirs de Saint Seurin sur l'Isle	ASSOCIATION TENDONS LA MAIN	A titre gracieux	Le 22/07/2022
2022-AJ-164	Contrat de prestations de services	Contrat de réservation à la base de loisirs à Saint Savin pour l'espace jeunes d'Izon	NAT&A	SANS OBJET	Le 05/08/2022

2022-AJ-165	Contrat de prestations de services	Occupation du local de l'Espace Jeunes de Libourne	ASSOCIATION LES ELECTRONS LIB	A titre gracieux	Envoyé en préfecture le 06/07/2022 Reçu en préfecture le 06/07/2022 Affiché le Du 01/09/2021 au 30/09/2022 ID : 033-200070092-20220630-2022_06_139-DE
-------------	------------------------------------	--	-------------------------------	------------------	--

**Ressources Humaines :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2022-AJ-154	Convention de formation professionnelle	Formation éveil corporel / Baby yoga 1/3 ans	TEA'MÔMES	291,67 € HT soit 350 € TTC	Du 23 au 24/05/2022

**Conformément au règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Libournais, il est demandé aux conseillers communautaires qui souhaiteraient des précisions sur les décisions de bien vouloir en faire part au secrétariat général au moins 48 heures avant la séance du Conseil.**

Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le



ID : 033-200070092-20220630-2022\_06\_139-DE